

# MISSION ACADEMIQUE

## Maîtrise de la langue et prévention de l'illettrisme

### Pilotes

BAUX Pierre-Marie, IA-IPR - TOURNIER Eric, IA-DSDEN

Groupe de pilotage	Membres du groupe
BRUSAU Yves, enseignant webmestre	ANGLADE Catherine, enseignante
CHEVILLARD Yves, IA-IPR	AUTHIER Claudine, IEN-ET
CONGE Eric, IA-IP	BATTAVE-MATON Muriel, enseignante
DAVID Sophie, IA-IPR	BENAZET Muriel, chef d'établissement
DOERFLINGER Michèle, doyenne IEN-ET	BLAU Danièle, IA-IPR
ESCARTIN Christophe, IEN-ET	BOISSET Jean-Marc, chef d'établissement
FOURNIER-DULAC Myriam, IEN	BONTE Christian, enseignant
GARCIA Christine, IA-IPR	CASSAGNE Myriam, IA-IPR
GARCIA-DEBANC Claudine, Université	COLOMBE Christine, enseignante
GOMMARD Marie-Christine, IEN	COUQUET Nadine, enseignante
PONS Jean, IEN	DJEMMAL Farid, IEN
RENOUF Sylvie, IEN	FERRE Véronique, chef d'établissement
ROMAN Ghislaine, CP mission illettrisme	FOUHAMI Yasmina, enseignante
	GUASCH Richard, chef d'établissement
	LARRIVE Véronique, enseignante
	LEHMANN Gérard, IA-IPR
	MARTY-MASSON Guilaine, enseignante
	MZALI Marie Claire, IEN
	NARDIN Sylvie, adj chef d'établissement
	PAJON Alexandre, DARIEC
	PINET Marc, maître inter-degré
	ROQUES Marie-Christine, IA-IPR
	SAINTE-MICHEL Marie, mission d'IA-IPR
	TROUILLET Alain, IEN
	VALLS Mireille, SAFCO

### Objectifs opérationnels

Favoriser la réussite des élèves à tous les paliers dans la compétence maîtrise de la langue, et repérer les risques d'un futur illettrisme dans le 1° et 2° degré.

### Textes de référence

- Loi d'orientation 23 avril 2005
- Socle commun de connaissances et de compétences, décret du 11 juillet 2006
- Programmes de l'Ecole primaire et programmes du Collège, disciplines.
- BO n°11 du 18 mars 2010, préparation de la rentrée, principes directeurs, 1,1.

### Méthodologie

- Formulation de la problématique : appliquer une priorité de la loi d'orientation et du socle commun, en la déclinant dans l'académie avec ses ressources propres.
- Description de la démarche envisagée : développement d'actions spécifiques, suivi de celles déjà en œuvre, et liaison avec autres groupes de travail, en particulier sur l'évaluation et sur les RAR. 4 actions ciblées et 1 thème fédérateur.

### Résultats attendus

- Mobilisation des équipes d'encadrement et des équipes pédagogiques sur cette priorité.
- Renforcement qualitatif et extension quantitative des actions.
- Développement des compétences de lecture, d'écriture, d'oral dans toutes les disciplines.
- Repérage et analyse des difficultés des élèves, pour des actions de prévention et de remédiation.

### Évaluation en cohérence avec les objectifs

- Indicateurs retenus : Etablissements concernés, répartition sur le territoire. Diversité des acteurs et des niveaux concernés. Pertinence des actions choisies.
- Modalités de mise en œuvre : pilotage resserré, groupe de membres élargi, répartition des actions avec coordination respective de chacune.
- Interprétation des écarts (résultats obtenus / résultats attendus)